



Le *Club*
Développement
Durable

du Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts-Comptables

Aider les acteurs économiques
à maîtriser la nouvelle dimension
environnementale et à faire
du développement durable
un facteur de succès

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



Le développement durable est aujourd'hui le point de rencontre incontournable entre l'environnement, le social et l'économique.

Il permet à l'entreprise d'asseoir sa notoriété, de mettre en oeuvre des pratiques innovantes et de créer des "externalités positives".

Réconcilier l'économique, le social et l'environnement

Les OBJECTIFS du Club

L'enjeu principal du Club Développement Durable est de faciliter la prise en compte par les acteurs économiques de cette interaction. Le Club souhaite contribuer à développer une approche intégrée et stratégique de ces trois champs ainsi que la prise en compte des principes qui en découlent : prévention, précaution, participation, communication, amélioration continue.

En tant qu'association régie par la loi du 1er juillet 1901, le Club a pour objectifs de réunir les compétences, de partager les expériences et d'agir dans les domaines suivants :

la recherche et développement de savoir-faire, notamment par le biais d'études,

l'information, la sensibilisation et la formation de ses membres,

la participation aux débats relatifs à l'amélioration de la législation nationale, européenne et internationale,

la représentation et la promotion du développement durable au titre des relations publiques.

Depuis la loi de 2001 dite "NRE" (Nouvelles Régulations Economiques), les entreprises sont tenues de préciser, dans leur rapport d'activité, la manière dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité.

Les professionnels du chiffre à l'appui du développement durable

L'expert-comptable, conseil privilégié de l'entreprise, accompagne les acteurs économiques dans la mise en place d'une démarche développement durable

- Comment mettre en place la démarche du développement durable : les secteurs d'activité prioritaires, méthodes et outils.
- Comment financer les actions en matière de développement durable : inventaire des financements français et européens disponibles.
- Comment concevoir et réaliser les missions en conformité avec les normes internationales.
- Recherche d'une comptabilité de gestion adéquate pour traiter les problématiques du développement durable.

La comptabilité doit être au centre des systèmes de gestion et de la gouvernance.

Anticipant sur la prise en compte des données environnementales et sociales des entreprises, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables a créé, dès 2000, le Trophée de la qualité des informations environnementales et sociales.

Les meilleures pratiques récompensées



Le Trophée de la qualité des informations environnementales et sociales récompense les entreprises qui publient leurs performances de la façon la plus rigoureuse et transparente dans un rapport spécifique ou intégré dans le rapport annuel.

Entre 1998 et 2006, l'Ordre des Experts-Comptables a participé au concours européen ESRA (European Sustainability Reporting Awards).

La promotion du développement durable

Colloques et Conférences

Organisation de colloques et conférences-débats portant sur :

des **secteurs particuliers**

- transports et énergie
- bâtiment et énergie
- aménagement et urbanisation

et des **thématiques ciblées**

Ex. : "La Responsabilité environnementale et sociale des décideurs publics, des entreprises et du tiers-secteur"

Publications

Ouvrages de la collection "Maîtrise des enjeux environnementaux"

- Information financière et environnement
- Le diagnostic des risques
- Les systèmes de management environnementaux
- Le rapport Environnement

"**Guide pratique** du diagnostic environnemental" pour sensibiliser les experts-comptables aux enjeux du développement durable et leur donner une méthodologie d'action

Les valeurs du **Club** Développement Durable

du Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts-Comptables

Au-delà de la devise de l'Ordre des Experts-Comptables, "Science, Conscience, Indépendance", le Club est un lieu d'échanges, de partages et de coopération, dédié à l'intérêt général.

Son action se porte sur l'ensemble des acteurs-clés du développement durable : les chefs d'entreprises, les conseils de l'entreprise que sont les experts-comptables et les parties prenantes liées à la production de richesse : les autorités, les actionnaires, le public, les ONG, les collectivités locales, les banques, les assurances, les consommateurs, les salariés.



Pour toute information ou inscription, consultez :

www.experts-comptables.fr/developpementdurable